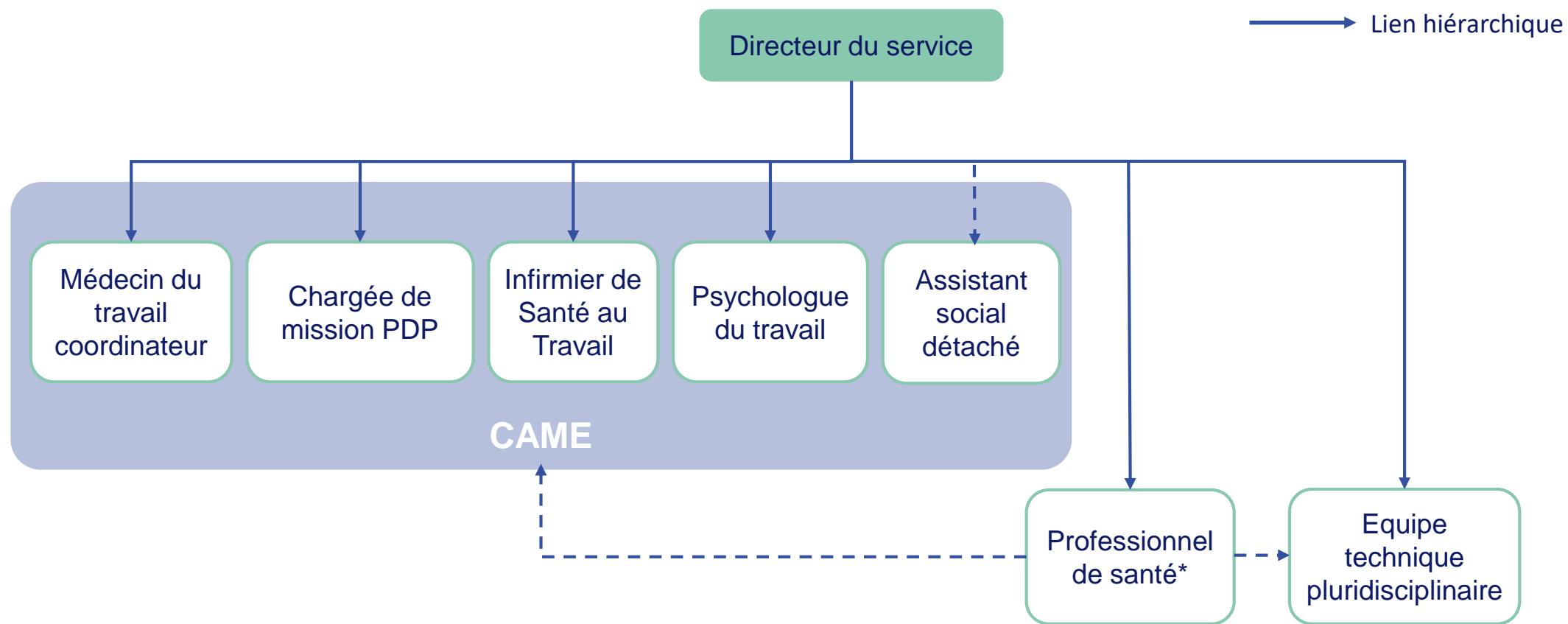




## Organigramme Cellule d'Aide au Maintien en Emploi (CAME)



La cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) appelée CAME, ne se substitue pas au médecin du travail. Elle fait le lien avec celui-ci pour évaluer les situations qui requièrent ou non une action de maintien en emploi.

\*Professionnel de santé : Médecin du travail, Infirmier de Santé au Travail, Médecin collaborateur, Interne en médecine du travail, médecin praticien correspondant, médecin praticien à diplôme hors Union européenne